

Appel à propositions BEN23001-10021

Sélection d'un partenaire pour l'accompagnement et la prise en compte du genre dans les activités de FIPA.

Aperçu des questions réponses

Questions		Réponse du pouvoir adjudicateur
1-	Est-il obligatoire d'aller en Consortium ?	Non, il n'est d'ailleurs pas autorisé de soumettre sa proposition avec un codemandeur, voir page 7 des lignes directrices : "Le demandeur n'est pas autorisé à soumettre son dossier avec un codemandeur"
2-	Quels sont les différents lots de l'appel à proposition ?	L'appel à proposition fait l'objet d'un lot unique.
3-	Quels sont les groupes cibles par lots ?	Les groupes cible sont les femmes entrepreneur sélectionnées sur la base d'un appel à candidature. L'appel va viser les jeunes filles sorties des lycées techniques agricoles, les femmes étuveuses du riz, les femmes transformatrices de soja, manioc et igname.
4-	Le montant 90000 euro est il pour un lot ou tous les lots ? Si tous les lots, quel est le montant affecté à chaque lot ?	Le montant est pour le seul et unique lot
5-	Est-ce que le projet dispose d'une base de données des groupes cibles ?	Non, le processus est en cours pour retenir les bénéficiaires.
6-	<i>Dans le canevas (Template) à suivre pour les propositions, il est demandé le NUMERO ET L'INTITULE DU LOT. Sauf erreur de notre part, nulle part dans le dossier ne figure un tel numéro. Est-il possible de mettre LOT UNIQUE? Pourriez-vous nous éclairer davantage?</i>	L'appel à proposition fait effectivement l'objet d'un lot unique
7-	<i>Toujours dans le Template à la page 7, le point 1.2 exige expressément que devront être sur une seule page les informations ci-après : "1.2 DESCRIPTION DE L'ACTION (MAX. 1 PAGE) Veuillez fournir toutes les informations suivantes : - Des informations générales sur la préparation de l'action. - Les objectifs de l'action indiqués dans le tableau figurant au point 1.1. - Une description des principales parties prenantes, de leur attitude vis-à-vis de l'action et de toute consultation engagée avec elles. - Des informations succinctes sur le type d'activités proposées, en précisant les réalisations et résultats</i>	Il n'est pas attendu au niveau de cette description des informations détaillées, nous vous prions de rester succinct dans les informations présentées et de vous limiter au maximum d'une page prescrit.

	<i>correspondants et en décrivant, notamment, les liens/rapports entre les différents groupes d'activités.</i> <i>- Une indication du calendrier indicatif de l'action accompagnée d'une description de tout facteur spécifique pris en compte."</i> Il est humainement impossible que l'on puisse tenir sur une page avec toutes ces informations que vous avez demandées si l'on veut vraiment satisfaire à tout ce qui est demandé. De ce fait, nous implorons votre sens de BON PERE DE FAMILLE pour que le nombre de page pour cette rubrique soit porté au moins à trois.	
8-	Nous voulons obtenir la confirmation que malgré que le template comporte la partie A et la partie B, c'est seulement la partie A qui nous concerne actuellement.	Il s'agit en effet d'un appel à propositions en deux étapes, à la première étape actuellement en cours, il n'est attendu que la note conceptuelle et donc la partie A du template.
9-	Bonjour. Quel type de contrat/Preuve ou attestation peut-on présenter si l'exécution de l'activité envers les femmes est financée sur fond propre de la structure ?	Au niveau des lignes directrices, une préférence a été clairement donnée à la présentation des contrats accompagnés des attestations de bonne exécution. Nous ne saurions actuellement nous prononcer sur la recevabilité de tel ou tel document ou preuve concernant des activités financées sur fonds propres, nous vous recommanderions dans ce cas de mettre à disposition tous documents probants susceptibles d'appuyer la véracité de la référence. Il reviendra au comité d'apprécier la recevabilité des documents fournis et de demander au besoin des compléments d'information.
10-	Bonjour, Pourriez-vous préciser si le critère concernant l'obligation d'être établi ou représenté au Bénin depuis cinq ans peut être satisfait via un partenariat local, ou bien s'il s'applique uniquement au porteur de projet principal ?	Dans le cadre du présent appel à proposition, il n'est pas permis de soumettre une proposition avec un codemandeur. La proposition pourrait être recevable s'il s'agit d'un démembrement de la structure ou une représentation formelle locale mais pas d'un simple partenaire différent du demandeur principal.
11-	Bonjour chers responsables pour vos brillantes présentation. Si je comprends bien c'est que le prestataire retenu interviendra dans les 16 communes?	Oui, a priori le prestataire interviendra dans les 16 communes. Il faudra donc tenir compte de cela dans les propositions sous réserve des évolutions possibles après la sélection des bénéficiaires.
12-	Bonjour chers responsables. Merci pour les présentations. Si la mission couvre les 16 communes, Quels principes déterminent alors les lots ?	Il est prévu un lot unique.